

ECOLE MATERNELLE HENRI BOSCO
Chemin du Pouchon
13111 COUDOUX
04 42 52 02 55

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 24 OCTOBRE 2006

Personnes présentes:

Représentants de la municipalité

Mme DALLEMAGNE, conseillère municipale
déléguée aux affaires scolaires.
Mme DAVID, adjointe à la vie sociale.

Parents élus

Mme ATLAN-LALANNE
Mme BEDDOU
Mme CHANDELIER
M. DEBRET
Mme HILDEBRANDT
Mme MASSEGLIA
Mme MILLE

Enseignants

Mme BALZANO (directrice)
Mme DOTTI
Mme GODIOT
Mme LOPEZ
M. MAQUET
Mme MARANINCHI
Melle PAOLI
Mme SACHET

ATSEMs

Mme ALEXANDRE
Mme CHAILLAN
Mme FERAUD
Mme GASTINE
Mme PALAZZO
Mme VENTURI

DDEN

Mme MARCHETTO

La directrice annonce les résultats des élections des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2006/2007. On note une bonne participation avec 59 % de votants. 5 sièges sont obtenus par la FCPE. 2 sièges sont obtenus par la PEEP.

1. Le règlement intérieur de l'école.

Il est voté et accepté à l'unanimité par le Conseil d'Ecole. Il sera collé dans le cahier de vie de chaque enfant. Il doit être lu et visé par les parents.

2. Point sur la rentrée 2006

- Trois nouvelles enseignantes sont arrivées cette année. Mme PAOLI (CI 7) et Mme LOPEZ (CI 4) sont nommées à titre définitif dans l'école.
- Le contrat de Mme Gastine Florence se termine en décembre. Mme Dallemagne rappelle Que son poste sera maintenu et que le contingent de 6 ATSEMs sera maintenu et cela dès la rentrée de janvier 2007.
- L'effectif global de l'école s'élève à 181 enfants. Cet effectif tient compte de l'arrivée, dès la Rentrée de la Toussaint, de 4 élèves de Toute Petite Section (nés en janvier 2004) ainsi que deux nouveaux entrants en classe 1 (GS) et en classe 2 (MS).
- Les dortoirs permettent d'accueillir 55 élèves au maximum. Les élèves de PS sont couchés en priorité et il ne reste que peu de places pour les élèves de Moyenne Section, qui souhaiteraient dormir. Ces élèves sont couchés, au coup par coup, en fonction des absences des PS. Nous rappelons aux parents de PS, qui le pourraient, qu'une entrée à 15h00 est possible. Tout en libérant une place au dortoir, l'enfant pratique les activités de l'après-midi, au même titre que ses camarades.
- Les nouvelles dispositions pour cette rentrée :
 1. Deux récréations décalées ont été mises en place pour offrir plus de confort et de sécurité aux enfants dans la cour. Plus d'espace et de jeux sont également à leur disposition.
 2. Suivant la proposition des parents d'élèves, lors d'un précédent conseil, et dans l'objectif de lutter contre le gaspillage, l'utilisation de verres lavables a été adoptée pour la collation du matin (en remplacement des gobelets plastiques jetables). Mme Dallemagne s'étonne de ce changement de décision et souligne le travail supplémentaire de lavage pour les ATSEMs. Mme Balzano soumet le souhait d'obtenir un lave-vaisselle pour l'école, par ailleurs très utile compte tenu des diverses préparations effectuées en maternelle. Les représentants de la municipalité en prennent bonne note.
 3. Dans le même objectif d'éducation à la citoyenneté, un travail sur le recyclage est entrepris. Deux fois par semaine, en petits groupes et sous la direction d'une enseignante, les élèves iront aux containers du village pour recycler emballages, papiers... L'implication des parents pourraient être proposée par la suite.
 4. Les parents d'élèves élus avaient proposé d'établir un sondage en ce qui concerne l'aménagement du temps scolaire. A la demande de l'Inspecteur de l'Education Nationale, ce questionnaire sera élaboré conjointement par le directeur et la directrice des écoles de Coudoux. Comme le souhaite la municipalité, le contenu de ce questionnaire sera présenté aux diverses associations qui pourraient être concernées par les retombées d'une quelconque modification du temps scolaire.

3. Point sur les travaux et le registre d'hygiène et sécurité.

Travaux déjà effectués et pour lesquels l'équipe remercie la municipalité et les services impliqués:

- L'aménagement du jardin de l'école dans sa totalité, suivant le projet élaboré l'année précédente. Malheureusement le travail réalisé par l'entreprise n'est pas satisfaisant. Il a été demandé aux services techniques municipaux d'intervenir rapidement pour corriger les erreurs réalisées par l'entreprise afin de permettre aux élèves de commencer leurs plantations. Il leur est également demandé de prévoir le système d'arrosage indispensable et préliminaire à toutes plantations.

- La réfection du plan de travail dans la tisanerie.
- Le changement de la fenêtre fixe du grand dortoir.
- La commande de meubles de rangement pour le bureau de la directrice.
- L'installation d'une alarme pour l'école.
- La mise en place d'un parc à vélos à l'entrée de l'école.

Travaux à prévoir (soumis par la directrice)

- La réfection du local où sont entreposés les tricycles. Ce lieu a été, en partie, consolidé mais il reste urgent de le rebâtir. Mme Dallemagne propose de le soumettre au vote du prochain budget (en mars 2007)
- La rénovation des cabanes en bois de la cour et l'ajout d'un sol souple pour plus de sécurité. Une fiche sanitaire a été établie par la directrice en ce sens. Les cabanes seront condamnées jusqu'à ce que ces nouvelles dispositions soient prises (prévues au retour des vacances de la Toussaint).
- La mise en service des jardinières, présentes sur les terrasses devant chaque classe, afin d'y réaliser des plantations.
- Le remplacement du faux plafond des auvents extérieurs (devant chaque terrasse, ainsi qu'à l'entrée de l'école).
- Le remplacement de quelques carrelages cassés.
- Le remblaiement de la cour du bas avec des gravillons afin d'éviter l'accumulation d'eau les jours de pluie.

De façon plus générale une réflexion doit être menée conjointement par l'école, la municipalité et les parents pour trouver une solution d'aménagement durable de cette cour du bas (béton, graviers,...)

Travaux à prévoir (soumis par les parents d'élèves)

- Rappel : les pointes de la nouvelle grille du stade sont à limer car elles représentent un danger.
- Le passage vers la classe 7, qui se transforme en pataugeoire les jours de pluie (Urgent).
- La fontaine du stade dont l'écoulement se fait sur la chaussée, fait dangereux lors des prochains gels.

Projet d'extension de l'école maternelle

Mme Dallemagne nous informe que le projet en est actuellement à l'ouverture des plis pour les travaux. Aucune date pour l'aboutissement du projet ne peut être encore avancée.

Lors du passage de la commission d'hygiène et de sécurité la directrice a fait noter sur le rapport la nécessité d'installer une palissade afin de protéger l'école du chantier. Il a été également abordé le problème de la nuisance sonore lors des gros travaux pendant l'heure de repos des enfants.

5. Cantine et périscolaire

En ce qui concerne le trajet vers la cantine, les parents d'élèves notent la difficulté, pour les enfants, de se déplacer facilement du fait des pieds évasés des barrières balisant le chemin. Mme Dallemagne souligne le fait que ces barrières ne peuvent être reculées sans gêner la circulation. Elle étudie la possibilité de poser des barrières amovibles, insérées dans le sol.

La directrice rappelle que les élèves ne peuvent quitter l'école qu'à 11h20, heure légale d'ouverture de l'école. Elle fait noter par ailleurs que la sécurisation du chemin pour aller à la cantine s'est faite très tardivement. Elle suggère pour la renforcer et faciliter le cheminement des enfants, la présence d'un agent municipal. La municipalité va étudier rapidement la faisabilité de cette proposition.

• Les parents élus avaient demandé la possibilité d'assister à un repas en cantine pour répondre aux questions que se posent certains parents sur ce moment de la journée de leurs enfants.

Mme David nous informe que, pour l'instant, ces visites ne sont plus autorisées par la municipalité

qui pense que le dernier compte-rendu présentait certains malentendus. Les parents d'élèves soulignent que le dernier compte rendu n'avait rien d'agressif. Il rappelait simplement la nécessité de plus de temps pour le repas des enfants et la présence d'une ATSEM supplémentaire pour aider en cantine. De plus ce compte rendu avait été lu et validé par la municipalité. Mme David propose, en amont d'une autre visite, de définir ce qui sera observé en cantine et les modalités de retranscription aux parents. La proposition est acceptée par les parents d'élèves.

La DDEN, qui par son statut assiste de droit à un repas en cantine, s'y rendra prochainement. Un compte rendu sera fait et transmis aux divers partenaires.

5. Les projets de l'école

- Reconduction de l'activité musique avec Mme Laure Kling-Slimi. 3 heures supplémentaires pour l'ensemble du groupe scolaire ont été accordées. Elles vont permettre la mise en place d'un projet spécifique pour les Grandes Sections englobant la création d'une histoire, sa mise en scène musicale et sa représentation dansée (ce dernier point est à l'étude). Cette action s'inscrit dans les avenants du projet d'école pour l'année scolaire 2006/2007 sur l'un des thèmes proposés à savoir « les jeux de société ».
- Reconduction de l'intervention de la bibliothécaire le vendredi matin à l'école maternelle.
- Plantations dans le jardin de l'école, dès que l'aménagement de celui-ci sera revu par les services techniques municipaux (point précédemment abordé). A ce sujet un projet artistique a été déposé auprès de la DRAC et de l'Education Nationale afin d'obtenir l'intervention d'une artiste pour l'aménagement des divers murs. Nous sommes dans l'attente d'une réponse pour son financement.
- En ce qui concerne l'avancée du projet escalade, soumis par la directrice à la municipalité l'an passé, Mme David annonce la possibilité de louer un mur d'escalade sur une semaine afin d'en faire bénéficier diverses associations. Doivent être résolus le lieu d'implantation (conforme aux règles de sécurité) et l'intervention d'un moniteur titulaire du Brevet d'Etat. Les devis concernant cette activité seront soumis lors du prochain vote du budget. L'activité est plutôt à prévoir en 2007.

6. Les festivités de l'école maternelle

- Participation à la semaine du goût. A partir d'une oeuvre de maître les enfants ont fait des réalisations plastiques et culinaires de grande qualité.
- Participation au Téléthon 2007. Suivant le thème "Donnons nous la main" seront mises en vente, sur la base du don, les petites mains d'argile exposées à l'entrée de l'école.
- Pour les fêtes de Noël la venue d'un spectacle de qualité " Bamboo Orchestra" est prévue. Le financement a été permis grâce à la convention Saison13 signée par la municipalité et permettant une aide financière de l'école par le Conseil Général.
- La chorale de l'école maternelle sera présentée aux parents le samedi 20 janvier en salle des fêtes. Elle sera suivie d'une dégustation de la galette des rois.
- Une sortie chez les pompiers est envisagée. Suivra un travail sur les risques domestiques et leur prévention ainsi qu'un exercice d'évacuation en présence du corps des pompiers.

Fin de la séance du premier Conseil d'Ecole à 20h30. La directrice remercie l'ensemble des participants.

Le 06 novembre 2006

La directrice

Les parents élus

La municipalité

